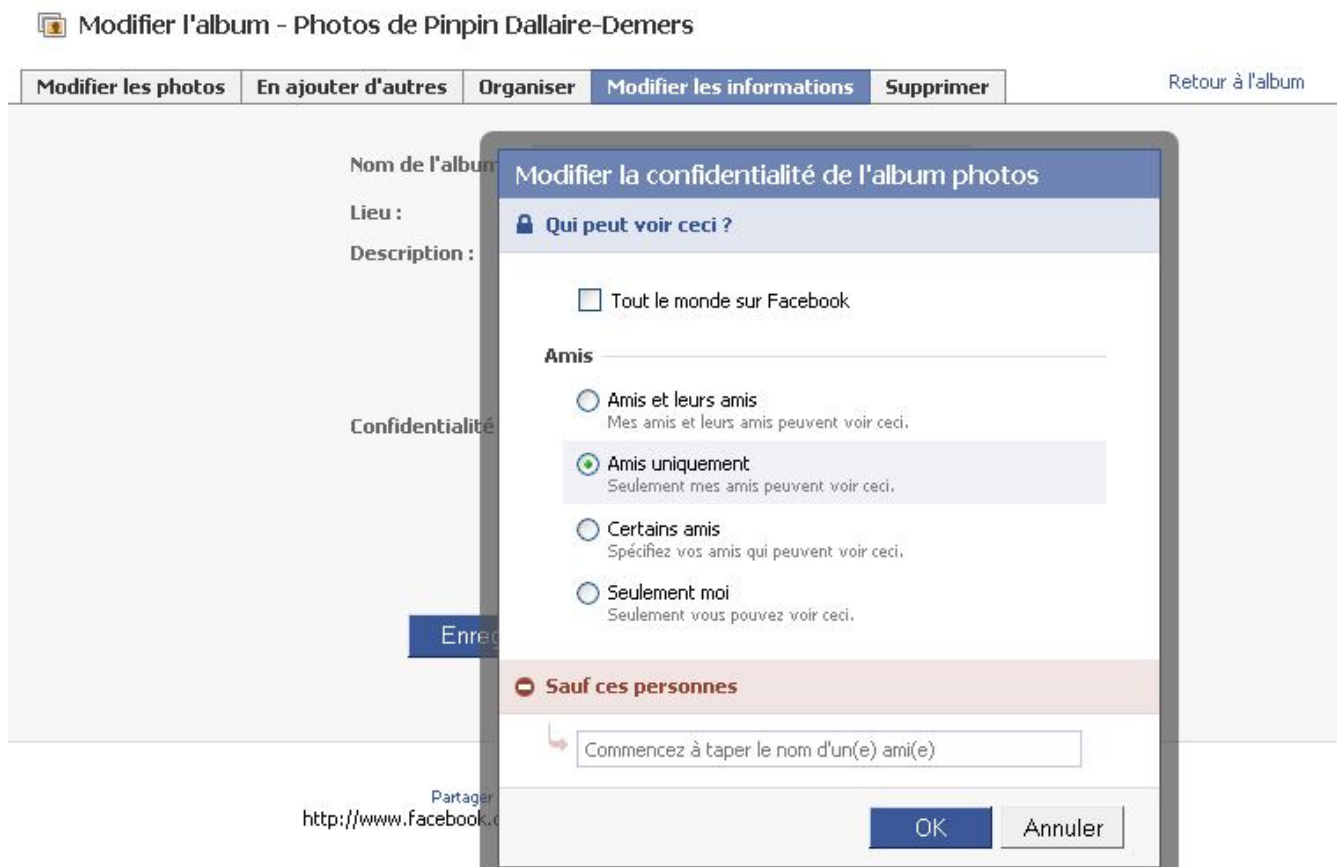


Savez-vous à qui vos photos sont accessibles?

Les récents changements dans la confidentialité de Facebook ont fait surgir des questions à propos des photos que les gens mettent sur ce site de réseau social. En effet, la plupart des photos des membres sont maintenant disponibles à tous et il est primordial, si c'est votre désir, de les cacher pour votre propre sécurité. Par contre, le blâme ne doit pas être mis uniquement sur Facebook! Les utilisateurs sont presque autant dans le tord, car ils n'ont pas porté attention quand la question leur fût posée. Il ne faut pas croire que ce n'est pas grave de tout partager sur Facebook, car cette décision ne concerne pas que vous. La plupart de ceux qui décident de partager leurs photos avec tous ne sont pas seuls sur ces photos. Ce qui fait que vous pouvez vous retrouver à votre insu sur le babillard et album de photo et être vu par tous à cause du mauvais choix d'une seule personne.

Facebook, si ce n'est de ses changements, est fiable pour la protection de ses photos si vous suivez certaines règles. Premièrement, vous devez aller dans chaque album et choisir avec qui vous voulez partager vos photos. (En bleu dans la dernière image)



The image shows a screenshot of the Facebook interface for editing an album's privacy settings. The album is titled "Modifier l'album - Photos de Pinpin Dallaire-Demers". The navigation tabs include "Modifier les photos", "En ajouter d'autres", "Organiser", "Modifier les informations", and "Supprimer". A "Retour à l'album" link is visible in the top right. The main content area shows fields for "Nom de l'album", "Lieu", and "Description". The "Confidentialité" section is highlighted in blue, and a dialog box is open over it. The dialog box is titled "Modifier la confidentialité de l'album photos" and contains the following options:

- Tout le monde sur Facebook
- Amis**
 - Amis et leurs amis
Mes amis et leurs amis peuvent voir ceci.
 - Amis uniquement
Seulement mes amis peuvent voir ceci.
 - Certains amis
Spécifiez vos amis qui peuvent voir ceci.
 - Seulement moi
Seulement vous pouvez voir ceci.
- Sauf ces personnes**
Commencez à taper le nom d'un(e) ami(e)

At the bottom of the dialog box are "OK" and "Annuler" buttons.

Pour vous aider dans votre décision, demandez-vous à qui vous les montreriez si ce n'était pas de Facebook. Les mettriez-vous dans les journaux pour que tous les voient? En donneriez-vous une copie à tous vos amis pour qu'ils puissent les montrer à leurs amis? Les accrocheriez-vous dans votre maison, pour que seulement les personnes que vous invitez, puissent les voir? Les montreriez-vous à certaines personnes seulement ou les garderiez-vous pour vous-même?

Une fois cette question réglée, n'affichez pas vos photos sur votre mur (ou babillard) car la question vous sera posée. Vos paramètres seront, alors, inutiles car tous y auront accès, principalement si votre babillard n'est pas protégé. Si, par mégarde, vous les avez affichés, vous n'avez qu'à supprimer l'apparition en allant sur le babillard de votre profil et en cliquant sur supprimer à côté des photos. Si

vous ne le voyez pas, approchez la souris des photos. (En vert dans la dernière image)

Il ne vous resterait qu'une étape pour vous assurer que vos photos soient en sécurité. Peu de personnes le savent, mais si vous êtes marqué (ou identifié) dans une photo, cette photo se retrouvera sur le babillard public et vous pourrez ainsi être vu de tous sans que vous n'ayez pu dire votre opinion. La façon de vous en protéger est ce choisir « Seulement moi », dans vos paramètres de sécurité, à l'affirmation « Photos et vidéos de moi ». (En rouge dans l'image ci-dessous) Cette option n'empêchera pas les personnes de vous marquer, mais ces photos seront mises dans votre onglet « Photos » et elles ne seront accessibles qu'à vous.

Photos et vidéos de moi Photos et vidéos dans lesquelles vous avez été identifié(e).	 Seulement moi ▼
Albums photos	Modifier les paramètres
Mes publications Paramètres par défaut pour les mises à jour de statut, les liens, les articles, les photos et les vidéos que vous publiez.	 Seulement moi ▼

Pour finir, vous êtes la seule personne à pouvoir décider à qui sont accessibles vos photos. Par contre, si vous décidez de publier des photos à tous, assurez-vous que vous êtes la seule personne sur cette photo ou, au moins, consultez les autres intéressés. Rappelez-vous également que de protéger vos informations, protège aussi votre vie privée et que ce que vous divulguez peut être utilisé contre vous à toute occasion et par n'importe qui. Alors, gardez vous « une petite gêne », car, selon Éric Delcroix et Alban Martin(2008), 32% des gens vont sur Facebook pour en savoir plus sur la vie des autres.